

+simple

RC Professionnelle et/ou Multirisque Professionnelle

Esthétique & beauté

FICHE PRODUIT

Protégez vos clientes esthéticiennes, même les plus expérimentées.

Dans les métiers de la beauté, chaque soin implique une responsabilité. Une brûlure, une allergie, une réaction inattendue, ou un incident peut vite survenir malgré les compétences du praticien.

Ce contrat Responsabilité Civile Professionnelle protège vos clientes en cas de dommages causés à un tiers – qu'elles en soient directement ou indirectement responsables.

En inclusion : une garantie défense-recours prend en charge les frais juridiques en cas de litige lié à un sinistre garanti. Et ce n'est pas tout : le contrat peut également couvrir les locaux professionnels et le matériel, où qu'il soit utilisé.

New!

L'épilation Laser & IPL rejoint la couverture

Depuis l'évolution réglementaire (décret n° 2024-470 et arrêté du 19 février 2025), les esthéticien(ne)s formé(e)s peuvent pratiquer l'épilation laser/IPL.

+Simple accompagne cette nouvelle activité via une option qui peut être souscrite sur le même contrat que la RC Pro Esthétique classique.



Les points forts



Une protection complète

Ce contrat couvre un large panel d'activités dans les domaines de l'esthétique et de la beauté :

- Couvre les soins classiques : épilation, manucure, gommage, peeling, modelage minceur...
- Prend en charge les pratiques récentes comme le hyaluron pen ou le tanning.
- Peut désormais couvrir l'épilation Laser/IPL à visée esthétique
- Intègre aussi la vente de produits cosmétiques et de parfums.



Une solution modulable

Ce contrat s'adapte au niveau de couverture souhaité par le client :

- Garanties possibles : RC Pro, RC Exploitation
- En option, selon la couverture souhaitée : locaux, matériel, Protection Juridique.
- Montants de garanties personnalisables : local professionnel de 5000€ à 25 000€, matériel professionnel de 5000€ à 15 000€



Un contrat en tous lieux

Vos clients sont couverts où qu'ils exercent :

- En institut, à domicile, en entreprise, sur un salon ou lors d'un événement.
- Aucune déclaration préalable nécessaire, la mobilité est intégrée au contrat.



Une souscription simplifiée

Bénéficiez des avantages de notre plateforme :

- Souscription rapide et intuitive en ligne.
- Gestion simplifiée du contrat sur votre extranet courtier.
- Pas de justificatif de diplôme à fournir mais doit être titulaire des formations ou diplômes requis (formation laser/IPL incluse si l'option est souscrite).

Les formules

	★ + Economique	★★ + Equilibré	★★★ + Complet
Responsabilité Civile Professionnelle <i>Montant de garanties</i>	X 100 000€	X 200 000€	X 300 000€
Responsabilité Civile Exploitation & Employeur	X	X	X
Recours Juridiques Professionnels	X	X	X
Options possibles			
Multirisque local professionnel	☐ 5000€ ☐ 10 000€ ☐ 15 000€ ☐ 25 000€	☐ 5000€ ☐ 10 000€ ☐ 15 000€ ☐ 25 000€	☐ 5000€ ☐ 10 000€ ☐ 15 000€ ☐ 25 000€ (avec pertes financières)
Garantie du matériel professionnel en tous lieux	☐ 5000€ ☐ 10 000€ ☐ 15 000€	☐ 5000€ ☐ 10 000€ ☐ 15 000€	☐ 5000€ ☐ 10 000€ ☐ 15 000€
Protection juridique		☐	☐
Valeur à neuf			☐
Extension Épilation Laser / IPL	☐ 100 000€	☐ 150 000€	☐ 150 000€

Les conditions d'acceptation

Type d'activité	Entretien corporel, Esthéticienne à domicile, Esthétique en Institut
Souscripteur	Personne morale y compris auto/micro-entreprise, comprenant les filiales éventuelles sur déclaration à la souscription
Territorialité	RC monde entier hors USA/Canada.
Superficie du local	Jusqu'à 75m2
Chiffre d'affaires	Jusqu'à 300 000€
Formes juridiques	Toutes formes juridiques
Conditions spécifiques - Activité Laser / IPL	Esthéticien(ne) diplômé(e) (CAP min.) ou infirmier(ère) DE, titulaire de l'attestation de formation laser/IPL (arrêté du 19/02/2025) ; matériel marqué CE conforme au règlement (UE) 2017/745, sous contrat de maintenance annuel.

Nous couvrons

Activités « Esthéticiennes Beauté Classiques » :

- Soins ou modelage facial corporel y compris l'usage d'appareils non invasifs,
- Épilations à la pince ou à la cire,
- Manucure, Pédicure et pose de prothèses ongulaires,
- Soins et enveloppements corporels,
- Peeling doux ou superficiel à base d'acides de fruits ou à base naturelle qui contient de l'acide glycolique (moins de 30% de concentration),
- Microdermabrasion,
- Extension et Re-haussement de cils,
- Coloration ou décoloration de la pilosité faciale, Tanning (sous réserve que les produits utilisés relèvent de la réglementation sur les produits cosmétiques en vigueur),
- Spa, Hammams, Jacuzzi, Balnéothérapie,
- Electro stimulation, dépresso aspiration, vibro percussions, presso esthétique, palper-roulé mécanique,
- Soins esthétiques et hygiéniques de la chevelure ou de la barbe,
- Vente de compléments alimentaires et/ou diététiques, de produits cosmétiques et de parfumerie,
- Vente de bijoux fantaisies d'une valeur unitaire inférieure à 180 euros.

Activité « Épilation Laser & IPL » :

- Épilation définitive par laser ou lumière intense pulsée (IPL), à visée esthétique non thérapeutique.

Activités « Beauté Minceur » :

- Blanchiment dentaire,
- Lifting colombien,
- Mise à disposition de cabines UV et surveillance des séances UV,
- Fish pédicure, photo rajeunissement, led, infrarouge, radiofréquence, ultrasons, électroporation, infrasons, luminothérapie, haute fréquence,
- Microneedling.

Activités "Maquillage permanent, semi permanent

- Maquillage Permanent et semi-permanent,
- Microblading

Activités Anti-âge :

- Le Plasma Pen,
- le Hyaluron Pen